

Découvrez sur la carte les dates de passage du dispositif.

"Vide Fond De Cour" dans votre quartier :

1

Le lundi 09 novembre :

- Piton des Goyaves
- Charrié
- Manapany les Hauts

2

Le lundi 16 novembre :

- Anse les Hauts
- Ravine du Pont

3

Le lundi 23 novembre :

- Centre-Ville
- Chiendent-Bambou
- Ravine du Pont les Bas

4

Le lundi 30 novembre :

- Manapany les Bas
- Chemin Neuf
- Anse les Bas

PAS DE QUARTIER POUR NOS DÉCHETS

Opération vide fond de cour



Du 9 au 30 novembre 2020

**Débarrassez votre cour de tous les encombrants,
de véritables nids à moustiques !**

www.petite-ile.re
Ville de Petite-île Officiel 
petiteilevilleofficielle 

 **ARS**
Agence de Santé
Département

 **CIVIS**
DES VILLES SOLIDAIRES

 **PETITE-ÎLE**
UNE VILLE POUR TOUS

Édito du Maire

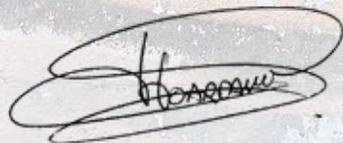
La saison des pluies et des fortes chaleurs est propice à la recrudescence des virus tels que la dengue. En effet, plusieurs cas autochtones ont été identifiés à la Réunion. L'émergence de ce virus particulièrement à risque pour la population et notamment les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées, conforte l'importance du maintien d'un très haut niveau de vigilance sur ces maladies.

Face à ces menaces sanitaires, la Ville de Petite-Île en partenariat avec la C.I.Vi.S lance, dans le cadre de la manifestation Pas de Quartier Pour Nos Déchets une opération de : « Vide fond de cour » du 9 au 30 novembre 2020.

Une collecte exceptionnelle se fera de porte à porte et des agents de médiation sensibiliseront les administrés sur l'importance de supprimer les eaux stagnantes dans leur jardin et de réduire efficacement les risques de prolifération et de transmission de maladie par les moustiques.

Nous devons, tous ensemble, lutter contre les moustiques !

Serge Hoareau
Maire de Petite-Île



OPÉRATION VIDE FOND DE COUR :

La collecte se fait sur 4 jours sur 4 zones définies (voir carte au dos), chaque lundi, du 9 au 30 novembre.

Objectif :

- Inviter les habitants des différents quartiers à se débarrasser des encombrants;
- Collecter de porte à porte les encombrants susceptibles d'être des nids à moustique
- Sensibiliser les administrés à l'importance de supprimer les eaux stagnantes et de réduire les risques de prolifération des virus.



Encombrants acceptés : meubles, tapis et autres revêtements de sols, vitrage, volets, robinetterie, lavabos, ferrailles, tuyaux, gros morceaux de plastique, gros ustensiles de cuisine, vélos...(max 2m³ par foyer)



Les pneus, batteries, carcasses de voiture, placoplâtre et déchets industriels ne seront pas collectés.



Des agents de médiation iront à la rencontre des administrés pour une sensibilisation la semaine précédant la collecte.

PLUS D'INFORMATIONS :

- www.petite-ile.re / Infos collecte :
- Numéro Vert de la CIVIS (appel gratuit depuis un poste fixe à La Réunion) : 0 800 501 501
- RAPPEL : Habitants de Petite-Île en dehors des jours de collecte, vous pouvez déposer vos encombrants et déchets végétaux gratuitement du lundi au samedi à la déchèterie de Petite-Île, 13 Allée des Pâquerettes.

